

7. DOCUMENTS

Les documents obligatoires nécessaires pour procéder à l'inscription sont :

- Carte d'identité (doit provenir d'une autorité nationale)
- Passeport
- Attestation du soutien d'un des établissements supérieurs ACP
- Diplôme du baccalauréat issu d'un établissement situé dans l'un des pays ACP (seulement pour les candidats en Master)
- Certificat d'inscription en doctorat dans l'un des établissements ACP partenaires (seulement pour les candidats en Doctorat)
- Relevé de note – document officiel rédigé par l'établissement ACP (seulement pour les candidats en Doctorats ou en Master)
- Certificat établi par un partenaire ACP récapitulant les tâches du candidat (seulement pour les candidats à la mobilité du personnel)
- Certificat à propos des capacités langagières (si demander par l'établissement d'accueil)
- Déclaration sur l'honneur de l'éligibilité des informations

8. DEMANDE

Le formulaire de demande est disponible du 15 Octobre 2011 jusqu'en Janvier 2012 sur le site web du partenariat.

Il est grandement recommandé une organisation rapide quant à la réunion de tous les documents nécessaires afin de rendre le processus de demande le plus simple et efficace possible.

Afin d'augmenter vos chances d'être sélectionné, il est vivement conseillé aux postulants de choisir trois différents établissements d'enseignement supérieur européen.

Plus d'informations sont disponibles sur le site: <http://mundusacp2.up.pt>

9. LIMITES

L'appel à la candidature sera ouverte d'Octobre 2011 à Janvier 2012 sur le site:

<http://mundusacp2.up.pt>

10. CONTACTS

Universidade do Porto

Serviço de Relações Internacionais
Praça Gomes Teixeira
4099-002 Porto, Portugal
E-mail: mundusacp2@reit.up.pt
Skype ID: mundus.acp2

@ <http://mundusacp2.up.pt>
f [facebook.com/mundusacp2](https://www.facebook.com/mundusacp2)
t twitter.com/mundusacp2



Ce projet a été fondé avec le soutien de la commission européenne.

Cette publication reflète uniquement les opinions de l'auteur, et la commission ne peut être tenue pour responsable pour tout usage qui sera fait des informations qui y sont contenues.



BOURSES

ÉCHANGES ACADÉMIQUE ENTRE L'EUROPE ET LES PAYS ACP



MASTER DOCTORAT PERSONNEL ACADÉMIQUE ET ADMINISTRATIVE

<http://mundusacp2.up.pt>
mundusacp2@reit.up.pt

Fondé avec le soutien de l'Union Européenne

U. PORTO 100



1. QU'EST CE QUE LE PROJET MUNDUS ACP II?

Le projet MUNDUS ACP II est un partenariat entre l'enseignement supérieur européens et l'ACP (Afrique, Caraïbes et le Pacifique). Ce projet est financé par la Commission Européenne à travers l'Action 2 du programme ERASMUS MUNDUS, l'un des programmes de coopération européens avec trois pays.

- L'objectif principal de cette initiative est :
- Promouvoir la mobilité des étudiants, chercheurs, personnel académique et administrative entre les pays ACP et l'Europe, offrant des expériences linguistique, culturelle, et éducateur ;
 - Améliorer la capacité de coopération internationale entre les établissements d'enseignement supérieur européen et les pays ACP, en les aidants à favoriser le développement socio-économique dans leur région ;
 - Favoriser la transparence et la reconnaissance des études et diplôme au niveau international.

2. QUI PEUT POSTULER?

Le projet MUNDUS ACP II a été crée pour inciter des candidats à :

- 1. S'inscrire en Master européen**
- Il est nécessaire d'intégrer une maîtrise au sein d'un établissement partenaire européen (le postulant doit impérativement avoir eu son baccalauréat et avoir été diplômé d'une université ACP au moment de l'inscription).
- 2. S'inscrire en doctorat européen/recherche :**
- Doit être actuellement inscrit en doctorat dans un des établissements ACP partenaire.
- 3. Participer à un échange de personnel :**
- Vous devez actuellement travailler à temps complet dans un établissement ACP partenaire.

Règles communes à appliquée dans les cas mentionné ci-dessous :

- Le candidat doit être originaire d'un des pays ACP éligible
- Le candidat ne doit pas avoir déjà bénéficié d'une bourse ERASMUS MUNDUS pour le même type de mobilité. (ERASMUS MUNDUS ALUMNI, ne peuvent pas postuler pour la bourse du projet MUNDUS ACP II)
- Le candidat ne doit pas avoir auparavant résidé, vécu, ou mené son activité principale (travail, études...) pendant plus de 12 mois (depuis la date de la demande) au cours des cinq dernière années dans un pays européen

CATÉGORIE PAR GROUPE CIBLE

GROUPE CIBLE I	Avoir obtenu un diplôme et avoir obtenu le soutien d'un des établissements ACP partenaires	MASTER (Cours complet)
	D'être inscrits en doctorat au sein d'un des établissements ACP partenaires	DOCTORANTS (Mobilité)
	Travailler (à temps plein) au sein d'un des établissements ACP partenaires	PERSONNEL ACADÉMIQUE ET ADMINISTRATIVE (Mobilité)
GROUPE CIBLE II	Avoir été diplômé d'un établissement ACP	MASTER (Cours complet)
GROUPE CIBLE III	Avoir été diplômé d'un des établissements ACP partenaires et d'avoir une situation sensible (refugié, en asile, victime d'une expulsion injustifiée)	MASTER (Cours complet)

3. BOURSES DESTINÉES AUX CANDIDATS PROVENANT DES PAYS ACP

Programme	Groupe Cible	Places disponibles	Durée (par mois)	Bourse mensuelle
Master	I	84	24	1.000 €
	II	60		
	III	7		
Doctorat	I	23	10	1.500 €
Personnel académique et administratif	I	21	1	2.500 €

Le projet MUNDUS ACP II couvre aussi : les frais de scolarité, les dépenses relatives au voyage (aller et retour) et les assurances (voyages, santé, accidents).

4. PAYS OU ÉTABLISSEMENTS AUPRÈS DESQUELS VOUS POUVEZ POSTULER

Katholieke Universiteit Leuven, Belgique	Universidade do Porto, Portugal
Malmö University, Suède	Università degli studi di Roma "La Sapienza", Italie
Technische Universität Dresden, Allemagne	Université de Liège, Belgique
Universidad Complutense de Madrid, Espagne	Université de Lille, France

5. SECTEURS D'ÉTUDES PROPOSÉS

- 01** Sciences de l'agriculture

02 Architecture, planification urbaine et régionale

03 Art et Design

04 Études commerciales

05 Education, formation d'enseignant

06 Ingénierie et technologie

07 Géographie et Géologie

08 Humanitaire
- 09** Langues et sciences philologique

10 Droit

11 Mathématique et informatique

12 Sciences médicales

13 Sciences naturelles

14 Sciences sociales

15 Sciences de l'information et de la communication

16 Autres formations

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

Étudiants en Master : Mérite académique Motivation Compétences langagières	Étudiants en Doctorat : Mérite scientifique Projet de recherches Motivation Compétences langagières	Personnel académique et administrative : Expérience précédente/recherche(s) effectuée(s) Enseignement/plan de travail Motivation Compétences langagières
--	--	---